

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 108-2014
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2014.0698

Déposée le: 30.05.2014

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Krähenbühl (Unterlangenegg) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Informatique en nuage: stratégie de l'administration cantonale

Dans l'économie privée, de nombreuses entreprises placent leur organisation TIC non pas auprès d'un serveur décentralisé, mais dans des infrastructures publiques (Public Cloud) ou propres à l'entreprise (Private Cloud), avec des centres de calcul centralisés. Les utilisateurs et utilisatrices accèdent à leurs données sur leur bureau virtuel en passant par des connexions sécurisées (p. ex. Récepteur Citrix).

Une telle stratégie offre la flexibilité, permet une centralisation complète des serveurs et simplifie le soutien en raison, précisément, de l'absence de serveurs décentralisés. Sur les ordinateurs des utilisateurs et utilisatrices, il suffit d'un système d'exploitation et d'un moteur de recherche. Les autres programmes passent par le bureau virtuel. Le système en nuage permet de faire des économies si l'organisation de projet est mise en place avec savoir-faire.

Les solutions en nuage privé, par exemple, ne sont pas plus exposées aux risques de la cybercriminalité que les solutions décentralisées et traditionnelles, la sécurité des données y est tout aussi bien assurée, et le contrôle central par un nombre limité de serveurs combiné avec l'accès sécurisé tend plutôt à augmenter la sécurité.

Le Conseil-exécutif est dès lors prié de répondre aux questions suivantes :

1. L'Office d'informatique et d'organisation a-t-il développé une stratégie informatique en nuage pour l'administration cantonale ?
2. Dans la négative : pourquoi non ?
3. A-t-on déjà recours dans l'administration cantonale à des solutions en nuage ?
4. Dans l'affirmative, dans quels domaines, et quelle est ampleur de ces solutions ?
5. La centralisation systématique des TIC de l'administration cantonale dans une solution en nuage privée permettrait-elle de faire des économies ?
6. Dans l'affirmative, de quel ordre seraient ces économies par année ?